

Séance du Conseil Municipal d'YDES
Vendredi 27 Mai 2016 à 18h30

Les Elus se préoccupent de la voirie et de l'habitat

Guy LACAM déclare la séance ouverte. Il transmet les excuses de Martine TRIVIAUX, Benoît DELAVault et Sandra LAFARGE, ainsi que leur pouvoir.

1. FINANCES – GESTION – ECONOMIE

➤ **Point sur la Trésorerie** / *Rapporteur : Sindy PICARD*

Mme Sindy PICARD, Présidente de la Commission des Finances, informe qu'à ce jour, la trésorerie s'élève à 138 803.73 €. Le Maire ajoute que l'emprunt de 400 000 € réservé a été partiellement débloqué.

➤ **Financement de la Maison de Services Au Public** / *Rapporteur : Guy LACAM*

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'Etat participera en 2016 au financement d'une partie des coûts de fonctionnement des Maisons de Services Au Public par le biais du Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et du Fonds Inter-Opérateur.

Comme chaque année, la participation au titre du FNADT sera limitée à 25 % des dépenses prévisionnelles du budget de fonctionnement annuel et dans la limite de 17 500 € par an.

En 2016, l'aide du FNADT sera complétée par une participation équivalente d'un Fonds Inter-Opérateurs nouvellement mis en place.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de déposer, auprès du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, un dossier de demande de financement au titre de ces fonds.

➤ **Convention M.S.A. – Création d'un Comité de Pilotage** / *Rapporteur : Guy LACAM*

Le Maire indique que, dans le cadre de la labellisation de la Maison de Services Au Public d'Ydes, la Commune s'est engagée à réunir des services publics et privés via un système de permanences physiques et de visio-accueil.

Des conventions de partenariat sont actuellement en cours de signature. Elles prévoient notamment la réunion, à minima chaque année, sur l'invitation et sous la présidence du Maire d'Ydes, d'un comité de pilotage associant les différents partenaires de la Commune et la MSAP.

Ce comité de pilotage établira l'évaluation du dispositif selon les indicateurs suivants :

- Tableau de fréquentation,
- Nombre de services rendus,
- Nombre et durées des connexions,
- Questionnaire mis en place visant à évaluer le niveau de satisfaction global des usagers dans le domaine de l'accueil, du service, des moyens...

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, que la Commune sera représentée au sein de ce Comité de Pilotage par les membres suivants :

- Guy LACAM, Maire d'Ydes, et Président du Comité de Pilotage
- Jean-Claude SAISSET, Maire-Adjoint
- Françoise MENSUELLE, Secrétaire Générale
- Christophe DUCOUDER, Animateur de CyberCentre
- Claudine ULMET, Agent d'accueil de la M.S.A.P.

➤ **Arrêté d'attribution subvention accessibilité** / *Rapporteur : Guy LACAM*

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution d'une dotation de Soutien à l'Investissement Local (S.I.L.) pour la réalisation du projet de mise en accessibilité des bâtiments de la Commune. Cette subvention s'élève à 84 090 €.

➤ **Vente toiture de la maison BEGUE** / *Rapporteur : Guy LACAM*

Le Maire rappelle qu'une délibération a été prise pour la démolition de la maison BEGUE.

Il indique que Mme Marie-José ASTIER souhaite acquérir les tuiles de cette maison. Une convention serait nécessaire afin de fixer les obligations d'assurances, la sécurisation du chantier, le prix de vente, etc... en spécifiant que la Commune ne garantit pas la solidité de la toiture et décline toute responsabilité.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de fixer le tarif à 400 € (hors frais de démolition) et autorise le Maire à effectuer les démarches se rapportant à cette affaire.

2. TRAVAUX, URBANISATION, VOIRIE, SÉCURITÉ

➤ Point sur les travaux en cours / Rapporteur : René BERGEAUD

René BERGEAUD, Premier Adjoint, fait un point sur les travaux :

- **Aménagement de l'Avenue de la Libération**

- Les travaux d'aménagement de surface sont terminés
- La mise en œuvre des enrobés couleur sur le cheminement piétons ont été réalisés le mercredi 25 mai 2016.
- Il reste la signalisation horizontale, qui sera réalisée sous deux semaines après évacuation des hydrocarbures, pour le passage piétons, pour matérialiser le plateau sur élevé, pour la ligne axiale continue et pour les effets de signaux aux carrefours
- les espaces verts sont à la charge de la Municipalité

Le Maire ajoute qu'une réception a été organisée, en Mairie d'Ydes, le jeudi 26 mai 2016 afin de remercier tous les ouvriers des entreprises ayant participé à ce chantier. En effet, ces personnes ne sont jamais associées aux opérations d'inauguration, il était donc normal de prévoir une manifestation de reconnaissance à leur égard.

- **Aménagement de la Rue Jean-Louis Chabeaudy**

La réunion préparatoire de ce chantier s'est déroulée ce vendredi 27 mai 2016 après-midi.

- Sur le plan technique, il n'y a pas de difficulté particulière si ce n'est la fibre.
- Les délais prévus au dossier de consultation précisaient un début de chantier en juin 2016. Or, en raison de l'indisponibilité des entreprises, le début des travaux est envisagé début septembre 2016.

- **Réfection du court de tennis n°1**

Les travaux de coloration du court sont terminés, et une réception de fin de chantier sera organisée dans les prochains jours.

- **Clôture des terrains de tennis**

Les travaux sont terminés. La pose du grand portail a été réalisée ce vendredi 27 mai 2016.

L'accès à l'aire de jeux sera permanent.

Une canalisation a été posée pour évacuer les eaux d'infiltration en provenance des tennis et certainement aussi du stade. Les drains qui servaient d'exutoire étaient bouchés et avec une période de gel intense, le béton poreux des terrains de tennis se serait soulevé.

Une convention de mise à disposition des clés du portail (et du portillon) sera signée entre la Commune et le Tennis Club d'Ydes.

- **Travaux des Services Techniques**

Parmi les différents travaux réalisés par les services techniques, il y a eu :

- La mise en place des modifications de signalisation verticale à FANOSTRE
- La sécurisation du ruisseau en bordure de la piste verte à Fanostre
- La réfection des trottoirs Avenue Roger Besse
- La réfection d'une traversée riveraine à La Baraquette
- La récupération des eaux de surface sur les voies communales (saignées)
- La préparation des massifs fleuris Avenue de la Libération
- L'entretien des espaces verts et le fleurissement

- **Marché de voirie**

Il comprend :

- **Une tranche ferme :**
 - la réfection du parking du Stade
- **Une tranche conditionnelle n°1**
 - La modification des trottoirs nouveaux commerces ZA Nord
 - La réalisation de l'enrobé à chaud ZA Nord, entre l'accès Lapeyre et l'accès TCA (Pagis), la voirie se dégrade en raison du trafic poids-lourds
- **Une tranche conditionnelle n°2**
 - Des reprises de voirie Cité de la Gravière

Il faut préciser que les deux tranches conditionnelles seront validées seulement si le delta entre l'estimation (inscription budgétaire) et le montant de la proposition retenue, le permet, car nous ne disposons d'aucune marge de manœuvre compte tenu de la réduction des dotations

➤ **S.D.E.C. – Eclairage Public** / *Rapporteur : Joël PEYRY*

• **Modification Eclairage Public Ydes-Centre**

Joël PEYRY indique que le candélabre situé à proximité et dans la cour de l'ancienne Poste se trouve à présent sur le domaine privé et doit être supprimé. Cette opération, validée, à l'unanimité par le Conseil Municipal, s'élève à 957.92 € H.T. (dont 50 % à la charge de la Commune, soit 478.96 € H.T.).

• **Remplacement Eclairage Public Avenue Roger Besse**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier la réalisation des travaux de remplacement d'un matériel endommagé et dont l'auteur de la dégradation n'a pu être identifié. Le montant total de l'opération s'élève à 926.93 € H.T. (dont 50 % à la charge de la Commune, soit 463.47 € H.T.).

3. JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES, ACCUEIL, ENFANCE, DEVELOPPEMENT CULTUREL

➤ **Projet de réorganisation de l'A.L.S.H.** / *Rapporteur : Huguette GATINIOL*

Huguette GATINIOL, Conseillère Municipale, informe le Conseil Municipal qu'une mutualisation du Centre de Loisirs a été mise en place ponctuellement avec les Communes de Saignes et de Champs-sur-Tarentaine. Durant les vacances de Pâques, une sortie à Vulcania a été organisée en commun.

Par ailleurs, il est enregistré un fort pourcentage de fréquentation d'enfants des Communes voisines à l'A.L.S.H. d'Ydes, et ce, sans aucune participation financière de ces Communes.

Enfin et conformément à la législation, il est envisagé de fermer le Centre de Loisirs d'Ydes les lundis et mercredis durant les petites vacances, en raison de la faible fréquentation d'enfants durant ces deux jours.

Par conséquent, pour la pérennité de ce Centre, il est nécessaire de conduire une réflexion pour mettre en place, dans la mesure du possible, une mutualisation avec les Communes avoisinantes en attendant une éventuelle prise de compétence par la Communauté de Communes.

4. AFFAIRES SOCIALES, FAMILLE, LOGEMENT, SENIORS, SANTE

➤ **Point de situation sur la construction des trois pavillons Cité des Sauges** / *Rapporteur : René BERGEAUD*

M. René BERGEAUD informe le Conseil Municipal que la partie maçonnerie est réalisée à 50%. Néanmoins, il est constaté la mise en œuvre des remblais pour supporter la future voirie, qui est prévue et qui est à la charge de la Commune. Aussi, l'on peut s'interroger sur la stabilité de voirie au fil du temps.

Compte tenu que l'entreprise chargée des aménagements de surface ne sera pas en mesure d'obtenir les compacités requises, et que nous ne pouvons pas lui demander d'engager sa garantie sur ce dossier en l'état, il est donc nécessaire que Polygone demande une modification du projet en rajoutant un mur entre les pieds droits, ce qui offre l'avantage de réaliser une cave de 2.00 ml de profondeur sur toute la longueur de chaque construction et permet d'édifier les remblais dans les règles de l'art pour arriver à obtenir les résultats prévus au CCTP en terme de portance.

➤ **Point d'avancement de la mise en place du Pôle de Prévention Santé** / *Rapporteur : Pauline BRETOME*

Pauline BRETOME, Conseillère Municipale indique qu'une démarche a été réalisée en partenariat avec le Pays Haut Cantal Dordogne pour donner vie au Pôle Télémédecine, devenu alors Pôle de Prévention.

Toutefois, en raison de l'annonce de la Région de la suppression de financements pour le fonctionnement du Pays Haut Cantal Dordogne, celui-ci cessera ses activités à la fin 2016.

Néanmoins, le Maire annonce que le projet ira vers son aboutissement. 22 partenaires ont confirmé leur participation. Le relais sera assuré par le réseau local de santé.

Ainsi, la Commune met à disposition les locaux. Son rôle consistera à coordonner l'agenda et devra assurer la signalétique. Elle apportera également un soutien technique, par l'intermédiaire de l'animateur de CyberCentre.

Enfin, le Pôle de Prévention devrait fonctionner en septembre 2016.

Pauline BRETOME ajoute que deux médecins mauriacois se préoccupent actuellement de la couverture médicale sur l'arrondissement, en favorisant l'accueil d'internes pour le Centre Hospitalier de Mauriac. Pour cela, il est nécessaire de trouver des Communes d'accueil de ces personnes. A cet effet, Ydes pourrait devenir un point relais.

5. COMMUNICATION, PATRIMOINE HISTORIQUE, TOURISME

➤ **Restauration du porche de l'Eglise d'Ydes-Bourg** / *Rapporteur : Guy LACAM*

Le Maire rappelle que, par délibération en date du 20 Février 2015, le Conseil Municipal a confié la maîtrise d'œuvre de l'opération de restauration du porche de l'Eglise d'Ydes-Bourg (monument classé) et de réhabilitation des installations électriques et de l'éclairage intérieur au cabinet d'architecture ACA à Clermont Ferrand. Les travaux, qui devraient débiter au 2ème semestre 2017, sont estimés à 232 000 € H.T.

Ce projet a été retenu au titre de la programmation 2016 du Budget Opération de Programmation relatif aux monuments historiques du Ministère de la Culture et de la Communication.

Aussi, il convient d'établir le plan de financement relatif aux travaux à entreprendre et de préparer les dossiers de demande de subvention à déposer auprès des services de l'Etat (DRAC), du Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes et du Conseil Départemental du cantal.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à ce dossier.

➤ **Point d'avancement du Bulletin Municipal**

/ *Rapporteur : Jean-Claude SAISSSET*

Jean-Claude SAISSSET, Adjoint, informe le Conseil Municipal de la rédaction en cours du bulletin « Ydes Force et Passion » qui devrait paraître fin juin 2016 avec, comme aperçu, les comptes administratifs et les budgets, la construction des pavillons à la Cité des Sauges, l'installation des commerçants et artisans, ainsi que les rubriques habituelles.

6. GESTION PATRIMOINE, QUALITE DE VIE, ENVIRONNEMENT

➤ **FREDON – Charte d'entretien des espaces publics**

/ *Rapporteur : Guy LACAM*

Michel FAURE, Conseiller Municipal, fait part au Conseil Municipal de la récente visite sur la Commune des responsables de La FREDON (Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles), présentant la Charte d'entretien des espaces publics.

L'objectif de cette charte est de mettre en œuvre des pratiques afin de préserver la santé humaine et l'environnement, notamment en supprimant l'utilisation de produits phytosanitaires retrouvée dans les eaux superficielles et souterraines.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'adopter cette charte dont le coût s'élève à 3 500 €. L'Agence de l'Eau Adour-Garonne, les Conseils Départemental et Régional participent financièrement à hauteur de 80 % de ce montant.

Le Maire souligne les efforts considérables faits par les agents des services techniques depuis quelques années.

7. VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION, SPORTS POUR TOUS

➤ **Situation des Clubs Sportifs**

/ *Rapporteur : Bernard BOUVELOT*

Bernard BOUVELOT, Conseiller Municipal, fait part des résultats convenables obtenus par le Rugby Club d'Ydes, Ydes Pétanque et le Tennis Club d'Ydes. S'agissant de l'Entente Sportive Vebret/Ydes, la saison a été catastrophique.

Par ailleurs, le Tour Cantal Cadets (vélo) se déroulera le samedi 11 juin 2016 avec un départ à Fanostre et une arrivée à Riom-es-Montagnes.

Enfin, le Forum des Associations se tiendra le samedi 10 septembre 2016, au Centre Socio-Culturel d'Ydes.

➤ **Motion en faveur de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024**

/ *Rapporteur : Guy LACAM*

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal apporte son soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024, et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

➤ **Fédération Française de Tir à l'Arc**

Le Maire donne lecture du courrier de la Fédération Française de Tir à l'Arc informant l'obtention du Label Bronze en faveur du Club « La Flèche de la Sumène » pour les saisons sportives 2017/2018.

8. QUESTIONS DIVERSES

- **Fusion des Communauté de Communes :** Le Maire rappelle aux élus le projet de fusion des Communautés de Communes. Le but sera d'harmoniser les services (eau, ordures ménagères, déchets). Mais, va se poser le problème du volet financier.
A cet effet, le Maire souligne le travail important fait par la C.C.S.A. pour expliquer cette fusion. Il en ressort que les Conseillers Communautaires vont être amenés à voter à nouveau sur le périmètre, ce à quoi ils ne s'opposent pas. Par contre, ils sont fermement opposés au calendrier.
- **Fonctionnement des Services Techniques :** Le Maire indique qu'un relais a été mis en place entre les élus et les agents des services techniques. Ainsi, Alain DELAGE et Michel FAURE sont chargés de rencontrer les agents des services techniques.
- **Rideaux aux écoles :** Le Maire indique que la commande est imminente. Par ailleurs, durant les grandes vacances, les stores seront révisés et entretenus.
- **Dates à retenir :**
 - ✓ Vendredi 1er Juillet 2016 à 18h00 : Réunion du Conseil Municipal avec M. Alain MARLEIX, Député du Cantal
 - ✓ Mercredi 13 Juillet 2016, de 15h00 à 18h00 : venue de Mme Martine GUIBERT, Conseillère Régionale, pour la visite de l'Unité Parkinson d'Ydes et la Résidence La Sumène.
 - ✓ Vendredi 22 Juillet 2016 à 18h30 : prochaine séance du Conseil Municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.